SDIS 31 - Budget Principal

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2019-071 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 15/04/2019

Objet : créations de postes

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 18/04/2019 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 99_DE-031-283100014-20190415-2019-071-DE-1-1_1.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20190415-2019-071-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 18/04/2019

Sapeurs-pompiers
Haute-Garonne

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

DÉLIBÉRATION n° 2019-071

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

SÉANCE DU 15 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, au jour du quinze avril à quatorze heures, le Bureau du Conseil d'Administration s'est réuni au Service Départemental d'Incendie et de Secours, sur convocation de sa Présidente, Émilienne POUMIROL en date du 9 avril 2019.

Etaient présents : POUMIROL Émilienne, LLORCA Jean-Louis, BOUCHE Joël, DENOUVION Victor

Etaient excusés : SIMION Arnaud

OBJET : **CRÉATIONS DE POSTES**

Filière sapeurs-pompiers

Pour faire face à la sur-sollicitation opérationnelle, aux carences de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en journée et conformément aux engagements de la gouvernance, il est proposé la création des postes suivants :

- 1 emploi d'équiper/chef d'équipe du grade de caporal au CIS Saint-Jory

- 1 emploi de chef d'agrès une équipe du grade de sergent au CIS Saint-Jory

- 4 emplois d'équiper/chef d'équipe du grade de caporal au CIS Colomiers.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Il est précisé que ces postes sont créés par anticipation de futurs mouvements de personnels qui s'opéreront lors de la mise en service des nouveaux CIS Toulousains.

ENTENDU le rapport de la Présidente,

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du Bureau du Conseil d'Administration, **à l'unanimité**,

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....18 AVR 2019....., identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

DÉCIDENT de la création de postes comme suit :

- 1 emploi d'équiper/chef d'équipe du grade de caporal au CIS Saint-Jory

- 1 emploi de chef d'agrès une équipe du grade de sergent au CIS Saint-Jory

- 4 emplois d'équiper/chef d'équipe du grade de caporal au CIS Colomiers.

La Présidente du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours
de la Haute-Garonne,

Émilienne POUMIROL

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le 18 AVR. 2019, identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.